

Comment les « parties prenantes » de mon entreprise peuvent-elle contribuer à créer de la valeur ?

Date :

23/10/09
04/02/10
24/06/10

Horaires :

9h00 – 17h30

Lieu :

Cité de l'Espace

Prix :

285 euros H.T.

8 entreprises ou 15 participants maxi.

Objectif :

- Découvrir la notion de « parties prenantes »
- Identifier les outils pour les cartographier et les évaluer en termes de risques et d'opportunités

Pour qui ?

- Gérants d'entreprises ou d'établissements, cadres dirigeants
 - Responsables d'associations interentreprises, de clubs d'investisseurs...
 - Porteurs de projets, créateurs et repreneurs d'entreprises
- Pas de pré-requis particulier*

Comment ?

- Journée découverte : formation interactive avec présentation d'exemples concrets.

Programme :

- Qu'entend-on par risque extra-financier et stakeholder ou parties prenantes ?
- Quelques exemples d'influences négatives et positives
- Présentation d'une méthode de cartographie des parties prenantes
- Outils d'évaluation de l'influence, de l'importance, de la criticité des parties prenantes
- .Echange et discussion sur les pistes à suivre dans le cas de chaque participant pour révéler le potentiel de leurs partenaires silencieux.

Objectif :

- Mettre en œuvre des outils de gestion des relations avec les parties prenantes
 - Accompagner l'apprentissage, en interne de l'entreprise de la prise en compte du risque et des opportunités de partenariat qu'elles représentent.

Pour qui ?

- Entreprises de toutes tailles et de tous secteurs.
- De préférence, le dirigeant et le responsable de la stratégie.

Pas de pré-requis particulier

Durée : un mois au minimum.

Lieu : sur site et à distance

Prix : forfait établi sur la base de 900 euros HT/ journée du consultant

Comment ?

Accompagnement par un consultant selon les méthodes du coaching pour intégrer dans la culture de l'entreprise une manière d'aborder l'écoute de son marché plus large et plus dynamique. Le principe sera de mettre à la disposition du chef d'entreprise le maximum de données utiles pour aborder la gestion du panel de risques extra-financiers que peuvent représenter les parties prenantes, et d'engager un processus de progrès dans l'entreprise passant par l'anticipation de ces risques et la notation extra-financière jusqu'au développement d'activités « gagnant-gagnant ».

Selon les cas, le consultant privilégiera la proposition d'exemples de bonnes pratiques ou la mise en réseau avec des partenaires choisis pour une co-évolution, un co-apprentissage. La mission de coaching aboutira à la définition d'un plan d'action et de communication ciblée qui sera déployé ensuite de façon autonome dans l'entreprise. Elle pourra aussi comporter un module de conseil à la réalisation du premier rapport annuel de RSE et/ou à la mise en conformité avec des normes telles que la AA1000.

MASTERCLASS R.S.E. et G.R.I.

(gestion des risques extra-financiers)

Comment les « parties prenantes » de mon entreprise peuvent-elle contribuer à créer de la valeur ?

Date :

2 sessions par an
nous consulter

Horaires :

2 jours ½:
14H00-17h30
9h00 - 17h30
9h00 - 17h30

Lieu :

Cité de l'Espace

Prix :

2285 euros H.T.

15 personnes maximum
par session

Pré-requis : l'entreprise du participant doit avoir commencé à mettre en œuvre une démarche de dialogue avec ses parties prenantes, en suivant ou pas le standard GRI.

Programme :

La formation repose sur la résolution collective des cas formalisés en amont par les participants. Elle se déroule en trois étapes sur deux journées et demie. Une demi-journée de remise en commun trois ou quatre mois après sera proposée sans coût supplémentaire. Le programme est structuré de manière à suivre la trame conseillée par la GRI pour élaborer un rapport de développement durable assurant transparence et réalité des informations communiquées :

1. Décrire le périmètre de définition des indicateurs
2. Cibler les parties prenantes
3. Établir les indicateurs et les protocoles techniques au sens du standard GRI
4. Choisir le niveau d'application
5. Établir les bases du système de management et du système d'information associé

En fin de session, les participants disposeront d'un plan de progrès et d'un ensemble d'indicateurs associés correspondant au niveau de dialogue qu'ils auront défini.

Animation : Yves Garenne et Odile Labelle

Objectif :

- affiner la vision de l'environnement réel de l'entreprise
 - progresser dans l'application du standard GRI pour communiquer en toute transparence
- établir les bases d'un plan de progrès dans la gestion de la responsabilité sociétale

Pour qui ?

- Gérants d'entreprises ou d'établissements
- Cadres dirigeants et responsables de communication, coordinateurs DD ou QSE
- Responsables d'associations interentreprises, cadres consulaires et territoriaux

Comment ?

- Trois journées de formation-action sur les cas concrets apportés par chaque participant, préparés en amont